



Résultats semestriels 2020

Conférence de presse
6 août 2020



INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans cette présentation peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le « Document d'enregistrement universel 2019 ») et à la sous-section « Facteurs de risque » de la partie « Événements significatifs » du rapport financier semestriel d'AXA au 30 juin 2020 (le « Rapport Semestriel 2020 ») (page 12). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, cette présentation fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le rapprochement des IAPs résultat courant, résultat opérationnel et ratio combiné opérationnel avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 19 à 20 du Rapport Semestriel 2020. Le rapprochement des IAPs ROE courant et résultat opérationnel par action avec les états financiers consolidés figure dans le tableau en page 26 du Rapport Semestriel 2020. La méthode de calcul du ratio d'endettement est présentée en page 22 du Rapport Semestriel 2020. Les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse, y compris ceux mentionnés ci-dessus, sont définis dans le glossaire figurant aux pages 60 à 67 du Rapport Semestriel 2020.

Sommaire

- 1** Introduction
- 2** Lignes de métier
- 3** Synthèse des résultats & solidité financière
- 4** Conclusion



1

Introduction

Thomas Buberl
Directeur général



Covid-19 : AXA joue pleinement son rôle grâce à sa solidité financière

Protéger nos clients et nos collaborateurs

- ✓ **Indemnisations**
1,2 milliard d'euros de sinistres
- ✓ **Solidarité**
300 millions d'euros pour soutenir la société et nos clients les plus vulnérables
- ✓ **Social**
Garantie de l'emploi et des salaires pendant la période du confinement

Financer la relance économique

- ✓ **Renforcer le capital des PME**
500 millions d'euros alloués en France
- ✓ **Soutenir les secteurs sinistrés**
500 millions d'euros investis par AXA IM dans des *Covid-19 bonds*
- ✓ **Investir dans la relance verte**
+1,9 milliard d'euros d'exposition en investissements verts depuis janvier

AXA démontre sa résilience dans une crise unique

Chiffre
d'affaires

52 Md€ | -2%

Résultat
opérationnel¹

1,9 Md€ | -48%

(+1% hors sinistres
Covid-19² et Equitable³)

Ratio de
Solvabilité II⁴

180% | Fourchette cible
170%-220%

Résistance du chiffre d'affaires

grâce à un bon T1 et à la continuité des opérations

Profitabilité opérationnelle, baisse du résultat essentiellement en dommages entreprises, en ligne avec les prévisions⁵

Solvabilité, désendettement :
solidité du bilan

Pas de distribution exceptionnelle de réserves⁶ au T4 en ligne avec la communication de l'ACPR du 28 juillet

Résistance du chiffre d'affaires grâce à un bon 1^{er} trimestre et à la continuité des opérations



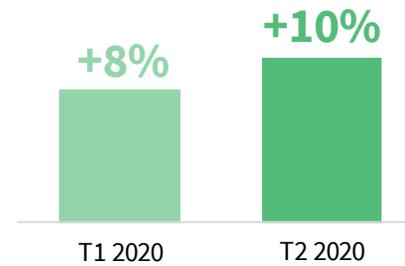
Dommmages

-1%



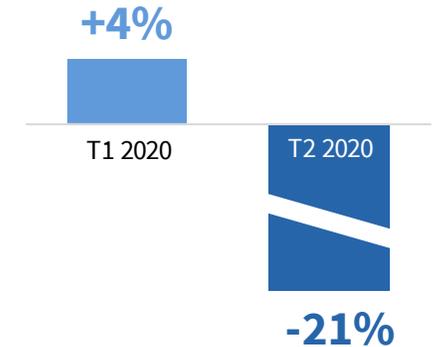
Santé

+9%



Vie, épargne, retraite

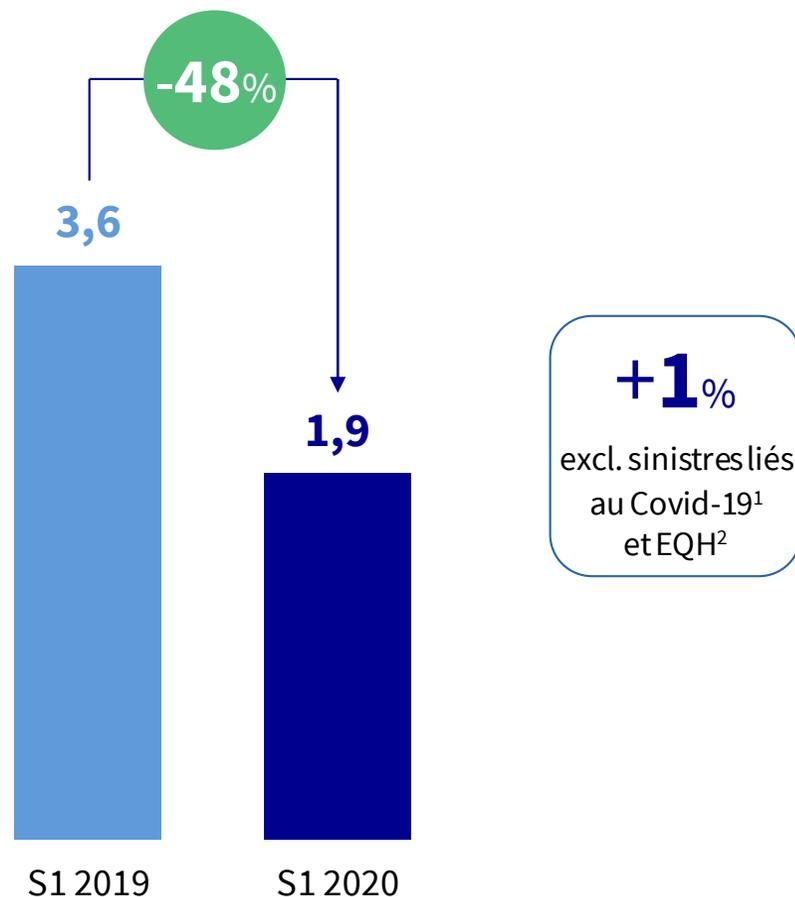
-8%



Impact de la Covid-19 sur la rentabilité conforme aux estimations

Résultat opérationnel

En milliard d'euros

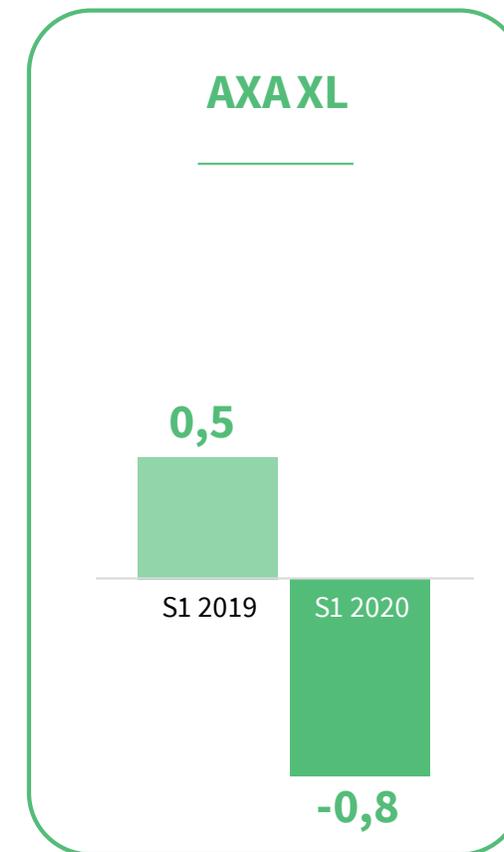
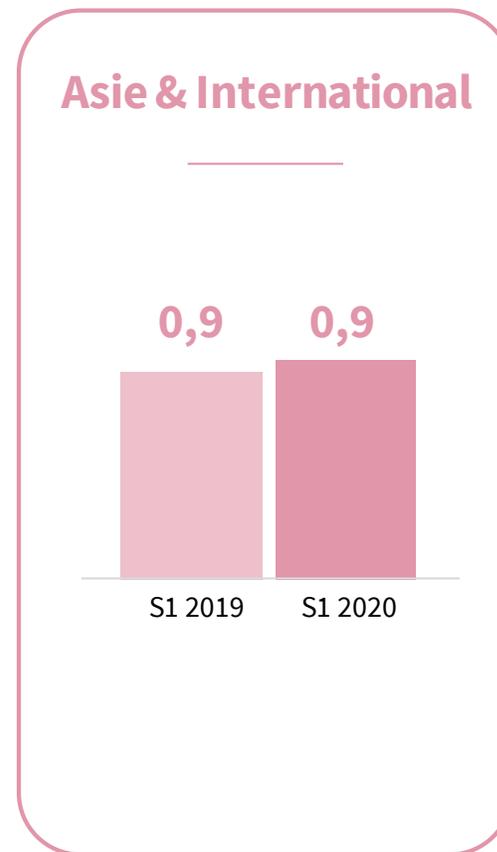
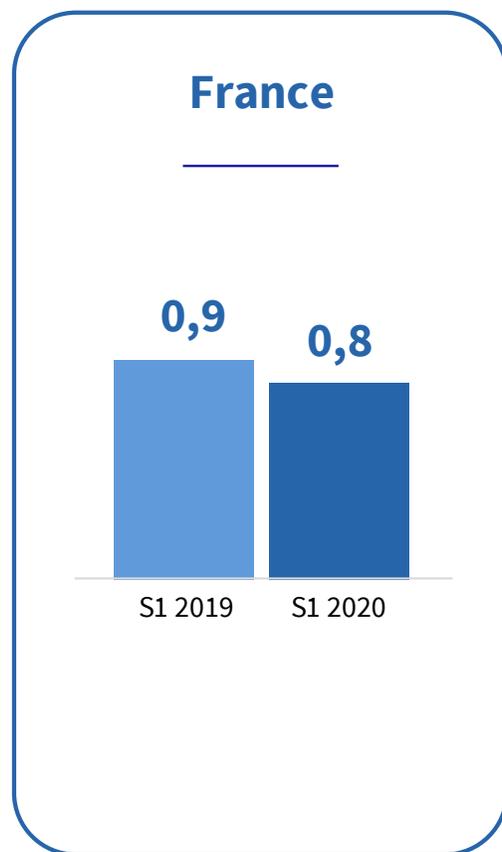


Impact net de la Covid-19 : 1,5 Md€, lié au dommages et aux mesures de solidarité, **en ligne avec les estimations³** et provisionné au 1^{er} semestre

Résilience des géographies; impact Covid-19 en dommages entreprises

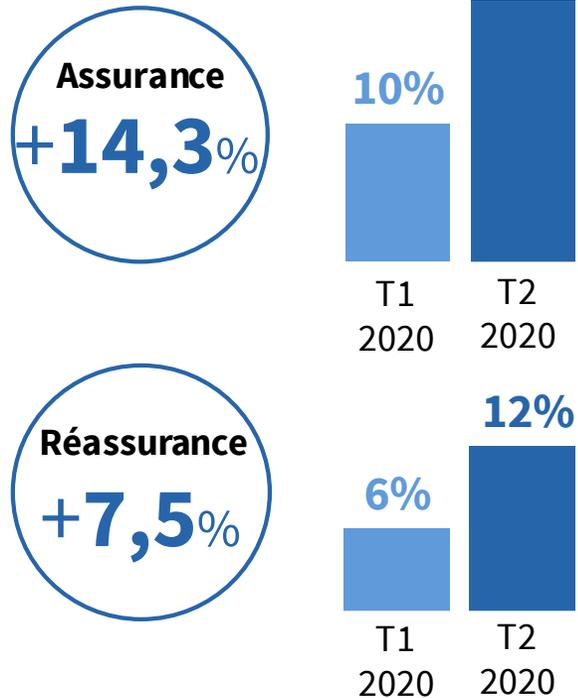
Résultat opérationnel

En milliard d'euros



Poursuite de la transformation d'AXA XL

Hausse des prix



(Renouvellements S1 2020¹)

Amélioration de la souscription

- Réduction de l'exposition Cat Nat en dommages aux biens et ajustement de l'exposition en resp. civile
- Ajustement des clauses contractuelles
- Organisation simplifiée : discipline et responsabilité dans la souscription

Performance opérationnelle

(excl. Covid-19²)



Solidité du bilan

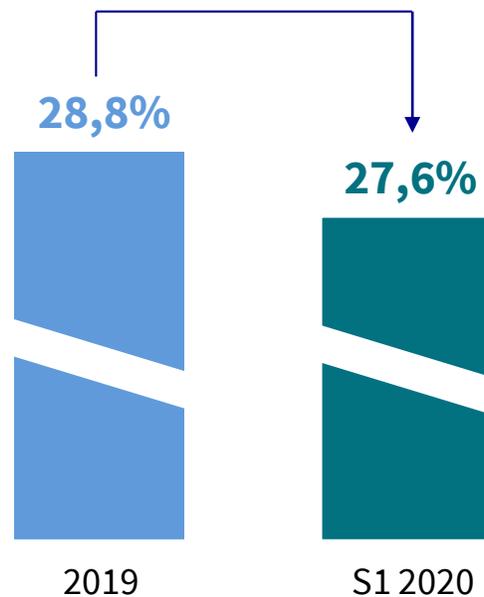
Ratio de Solvabilité II¹



170% - 220%

Fourchette cible Ambition 2020

Taux d'endettement²



25% - 28%

Fourchette cible 2020

Cash-flows



5,6 Md€

en 2019

La crise de la Covid-19 **renforce nos convictions stratégiques**



Les risques changent



Les risques sont de plus en plus **interconnectés et globaux** (changement climatique, santé)



L'innovation est la clé



Partenariat avec Accor :
des solutions de soins et de
télémédecine pour
5 000 hôtels dans 110 pays



Le climat est la priorité



Rapport Climat d'AXA :
potentiel de réchauffement d'AXA
de **2,8°C** à fin 2019 (vs. 3°C en 2018
et 3,6°C pour le marché en 2019)



2

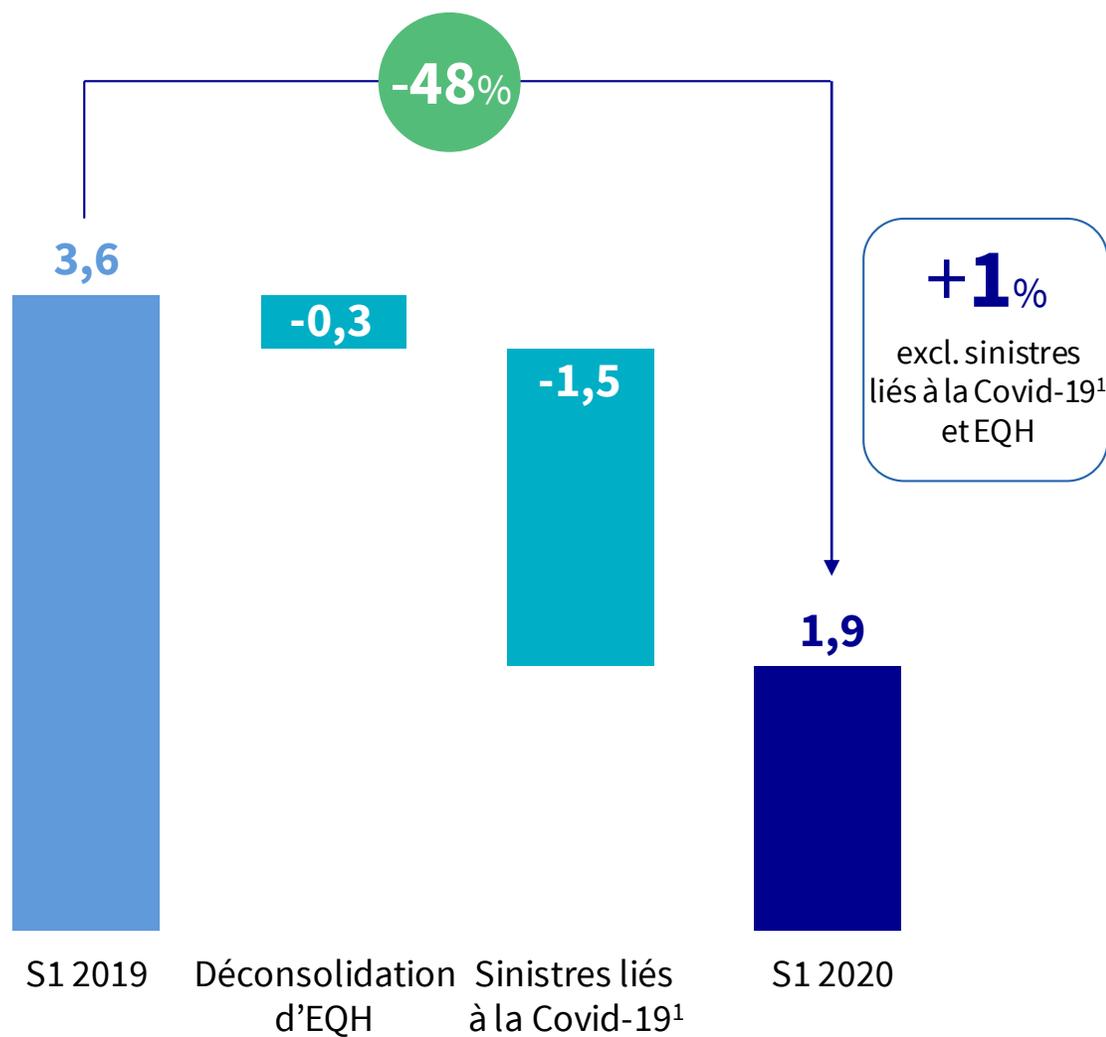
Lignes de métier

Etienne Bouas-Laurent
Directeur financier



Résultat opérationnel

En milliard d'euros



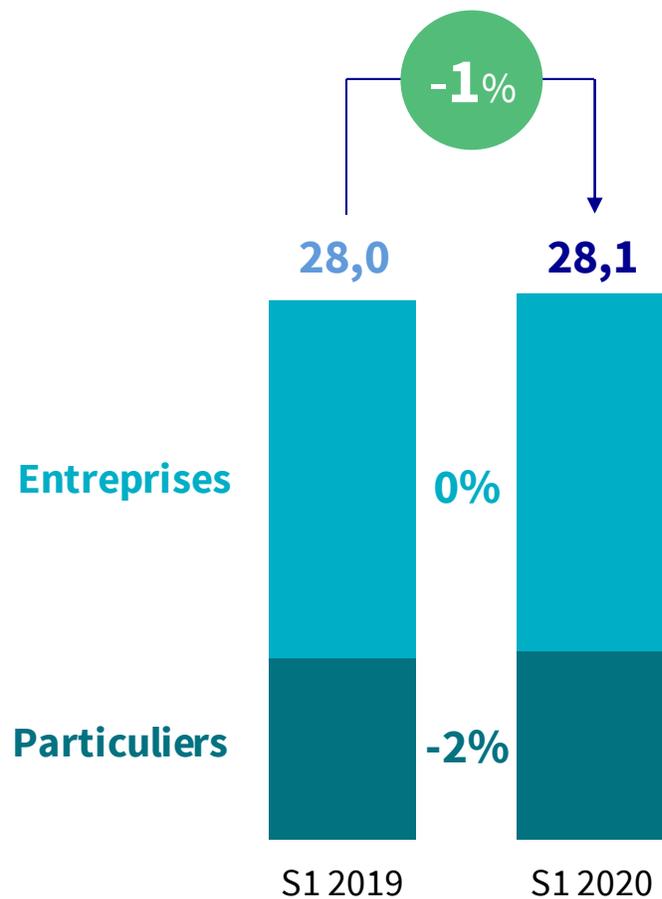
Résultat opérationnel par ligne de métier²

	S1 2019	S1 2020	Variation
Dommmages	1 981	544	-72%
Vie, épargne, retraite	1 261	1 165	-9%
Santé	355	388	+7%
Gestion d'actifs	123	130	+5%
Banques & Holdings	-383	-341	+11%
Equitable Holdings Inc.	283	-	-
Résultat opérationnel	3 620	1 885	-48%

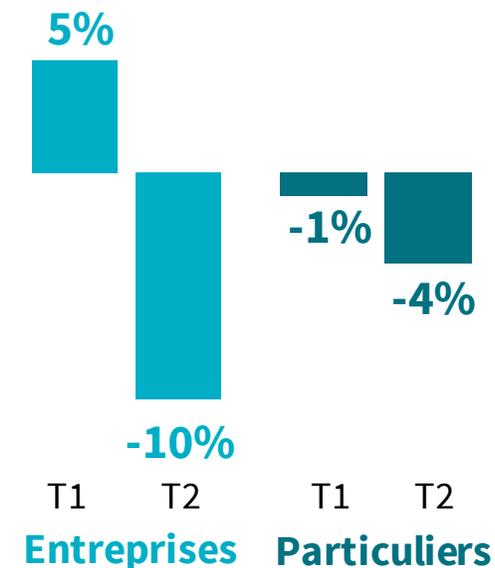
Dommages | Chiffre d'affaires

En milliard d'euros

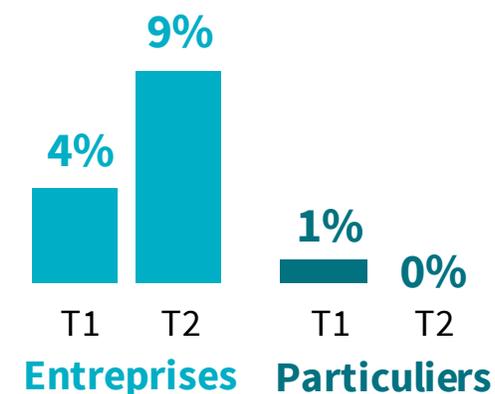
Chiffre d'affaires



Chiffre d'affaires par trimestre

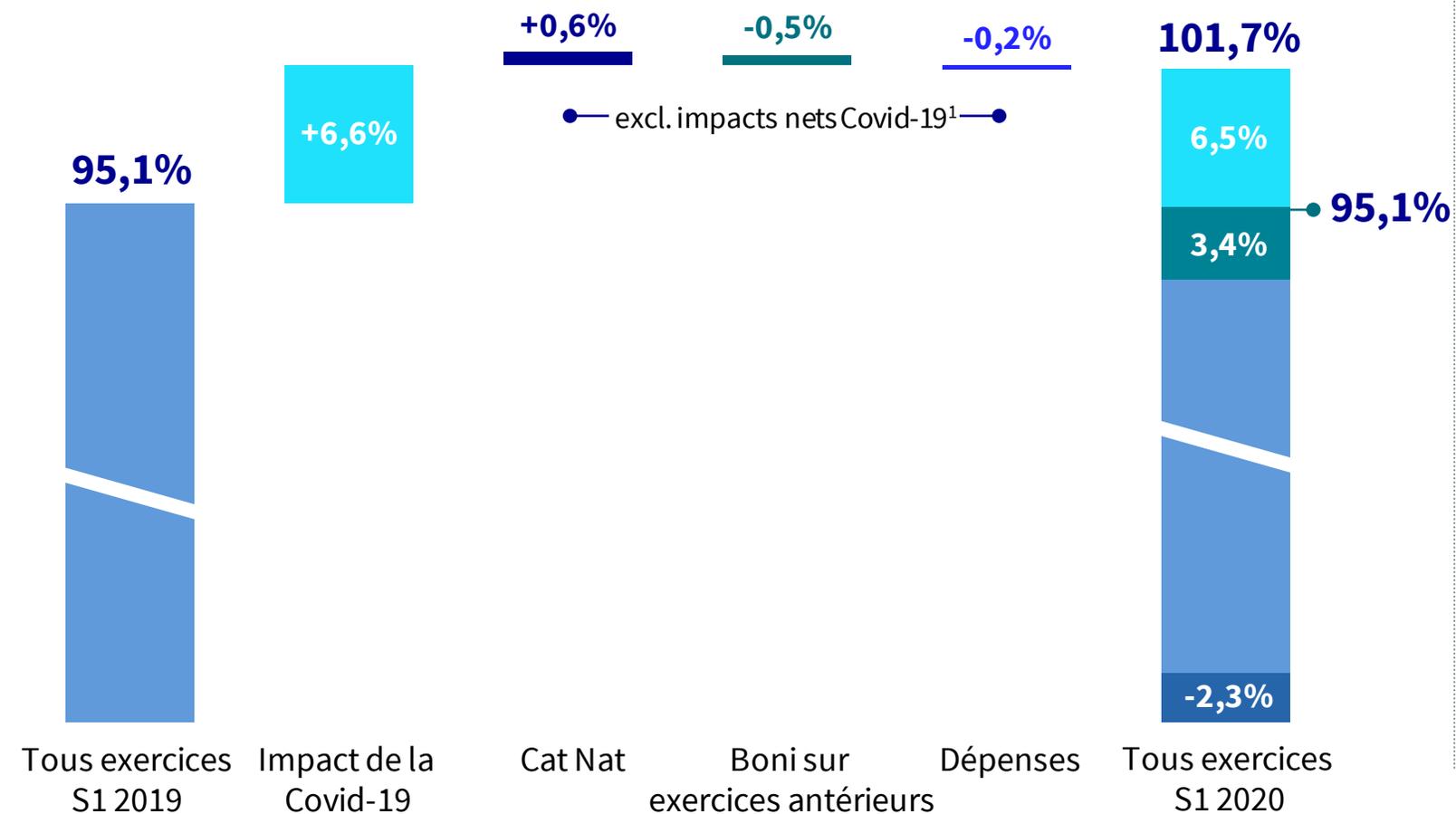


Hausse des prix



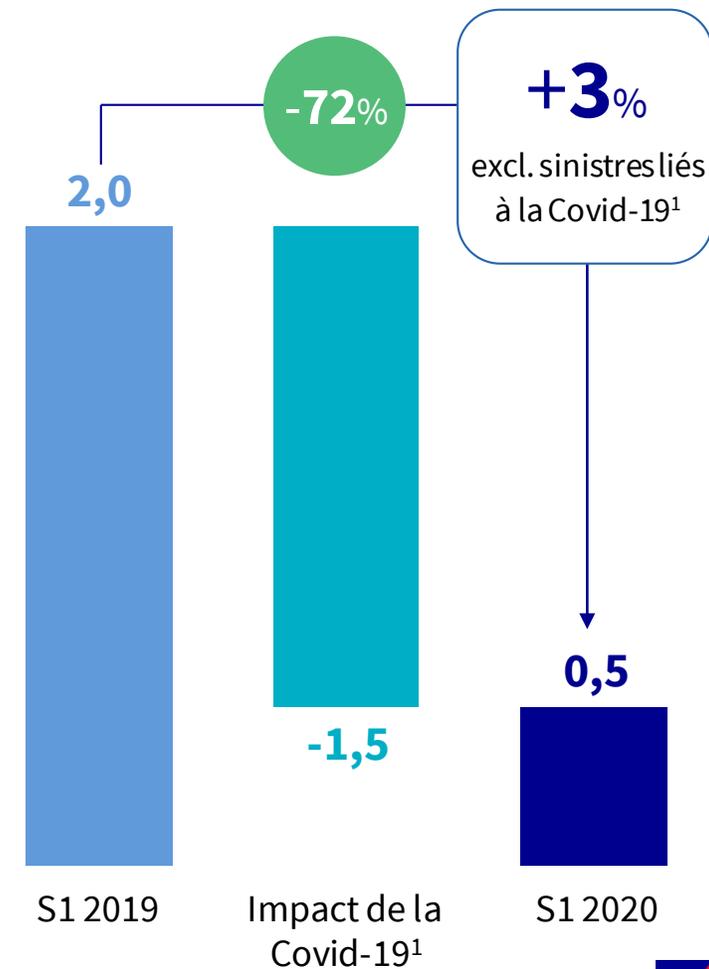
Dommmages | Résultats

Ratio combiné



Résultat opérationnel

En milliard d'euros

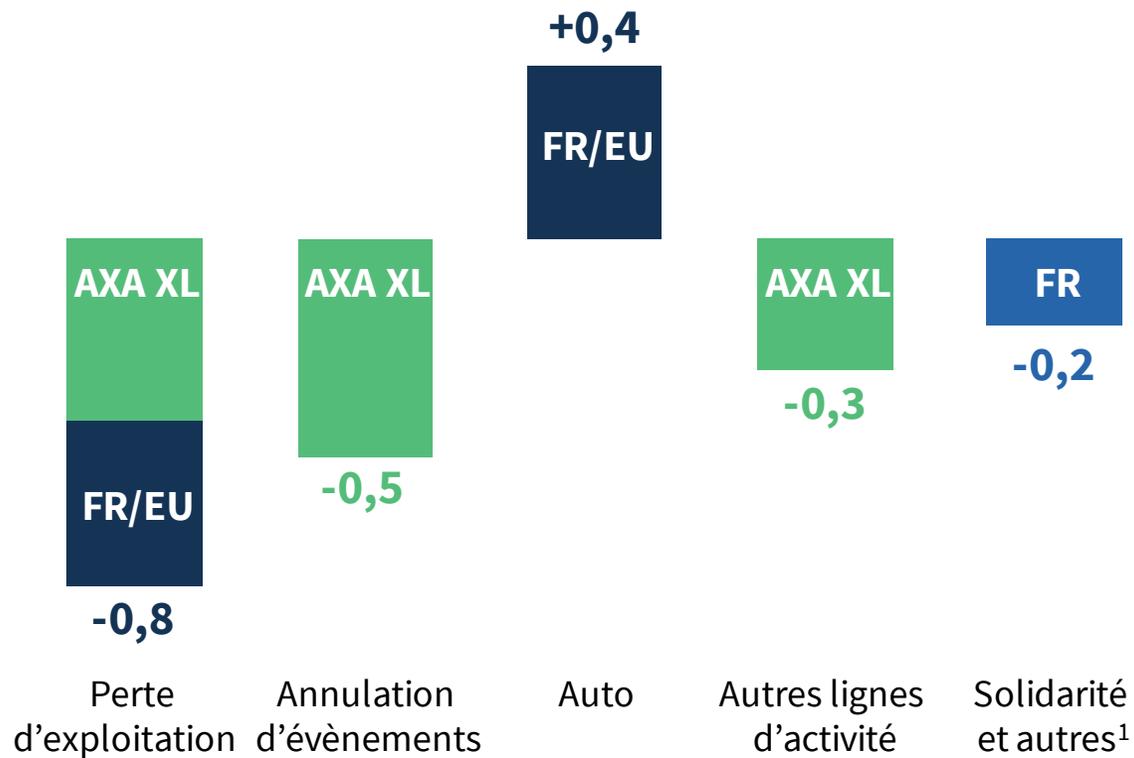


Dommages | Covid-19

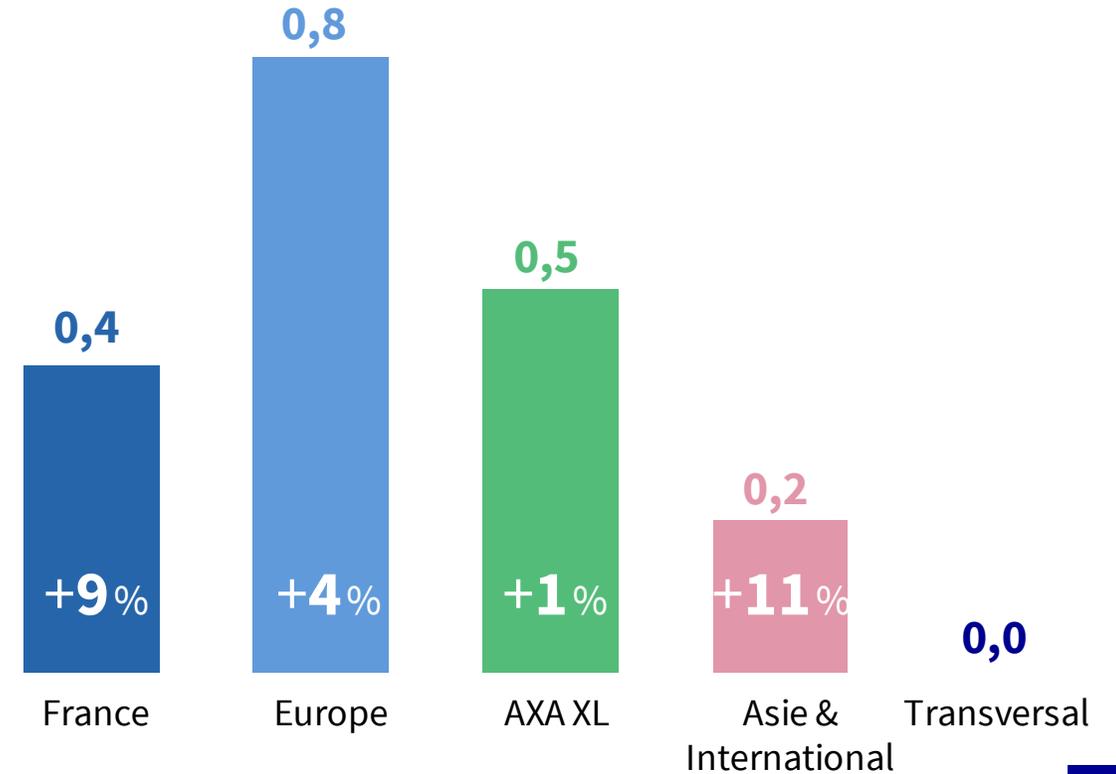
En milliard d'euros

Après impôts et net de réassurance

Impact de la Covid-19 au S1 2020 | -1,5 Md€



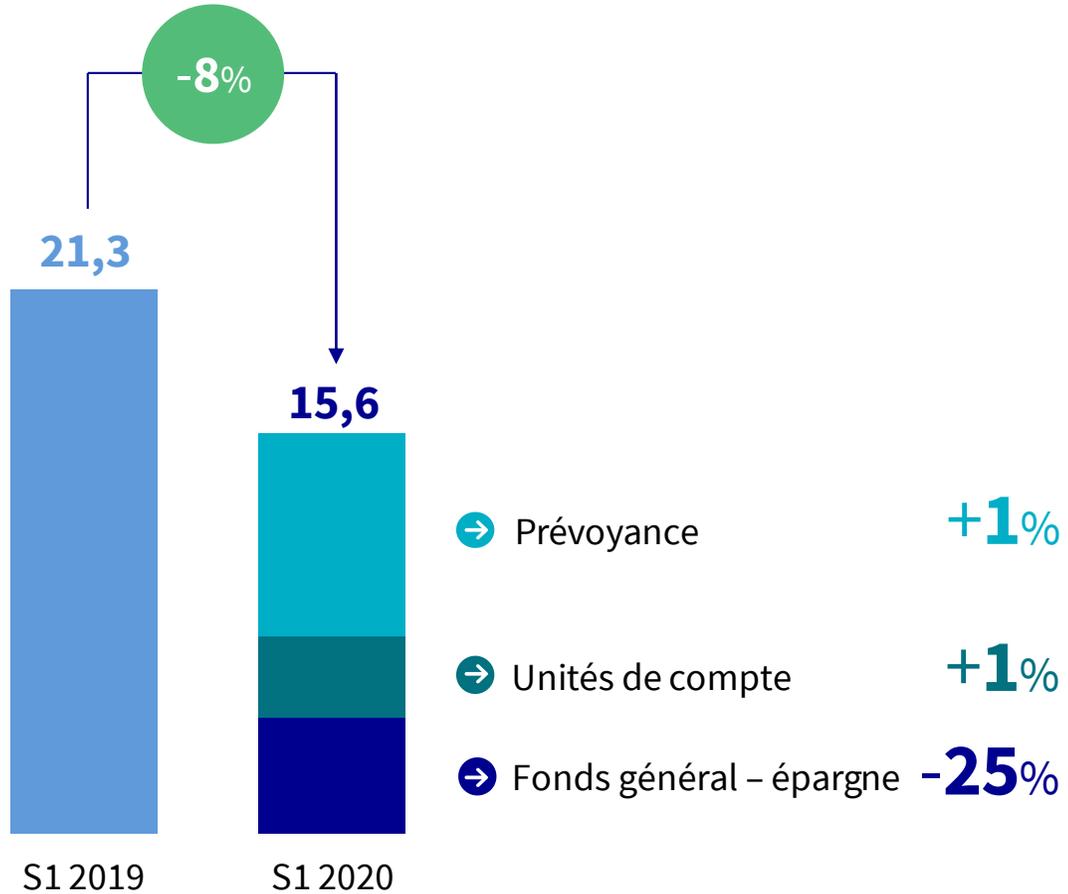
Résultat opérationnel en dommages excl. Covid-19² au S1 2020 | +3%



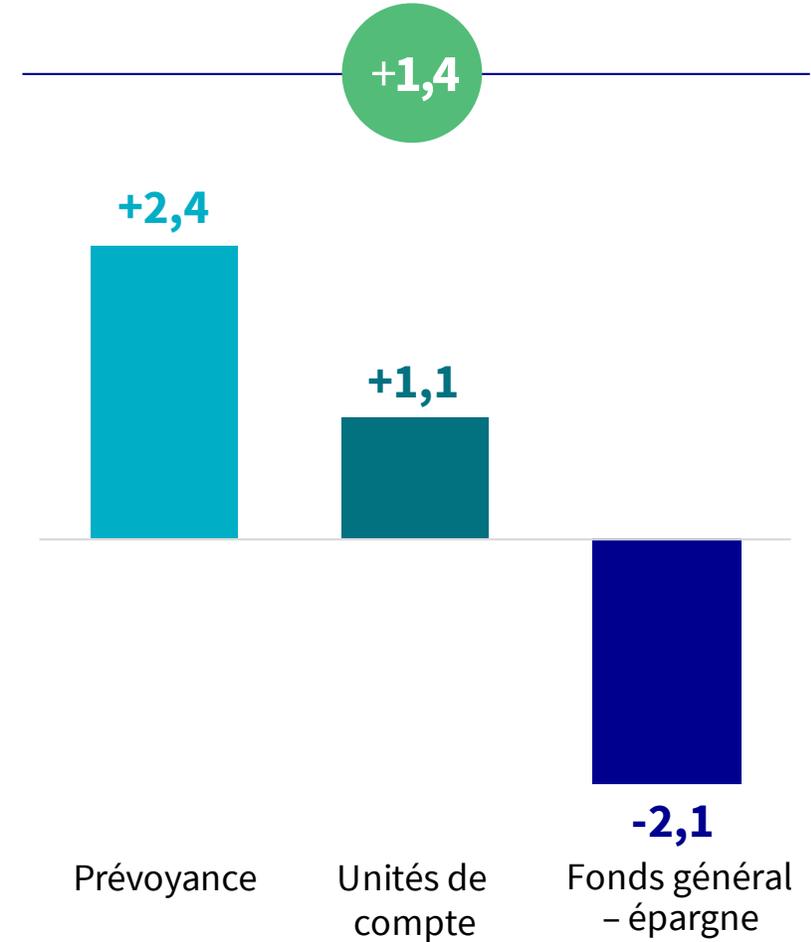
Vie, épargne, retraite

En milliard d'euros

Chiffre d'affaires



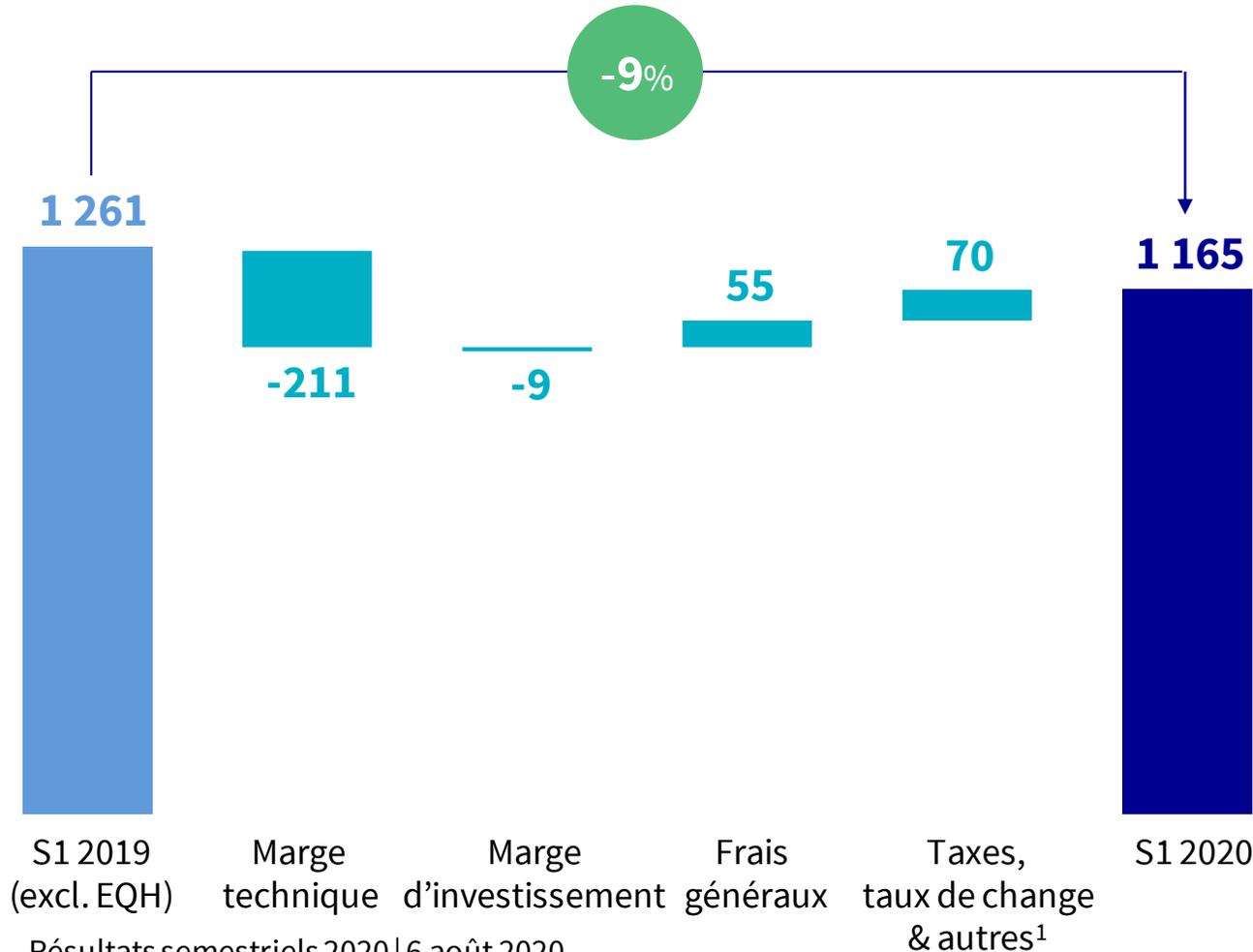
Collecte nette



Vie, épargne, retraite

En million d'euros

Résultat opérationnel



Marge technique plus faible :

extension des garanties journalières, baisse du taux d'actualisation des rentes et des bénéfiques sur rachats

Marge d'investissement

(-1 pb à 69 pbs) : réduction des taux de rendement des actifs presque compensée par la baisse des taux crédités

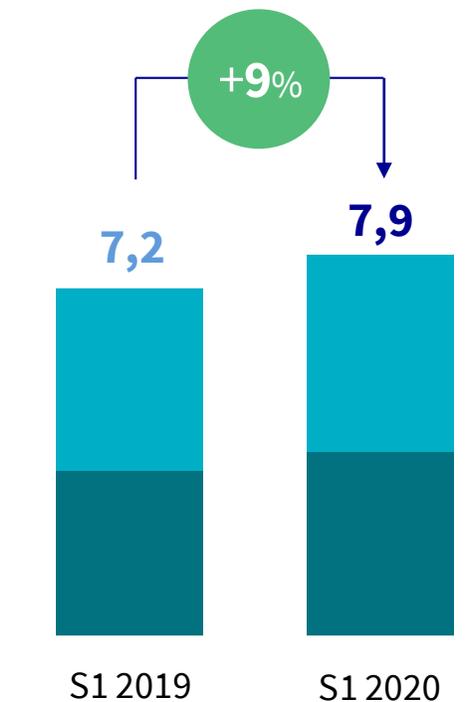
Baisse des charges :

mesures d'économies de coûts

Santé

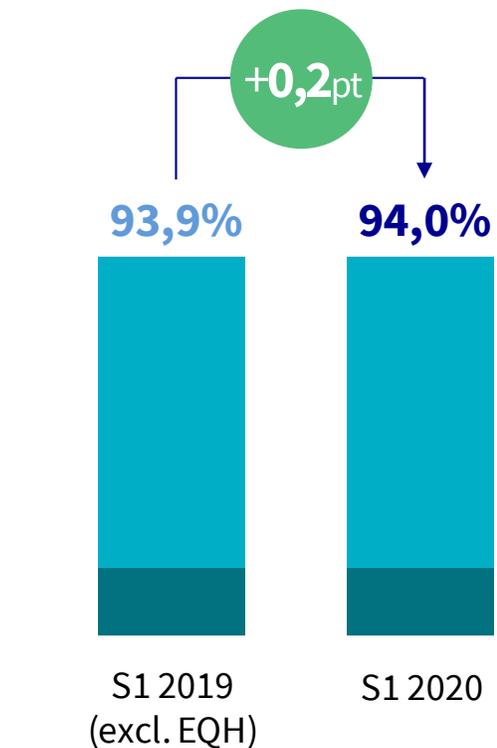
Chiffre d'affaires

En milliard d'euros



- ▶ Individuelle **+7%**
- ▶ Collective **+11%**

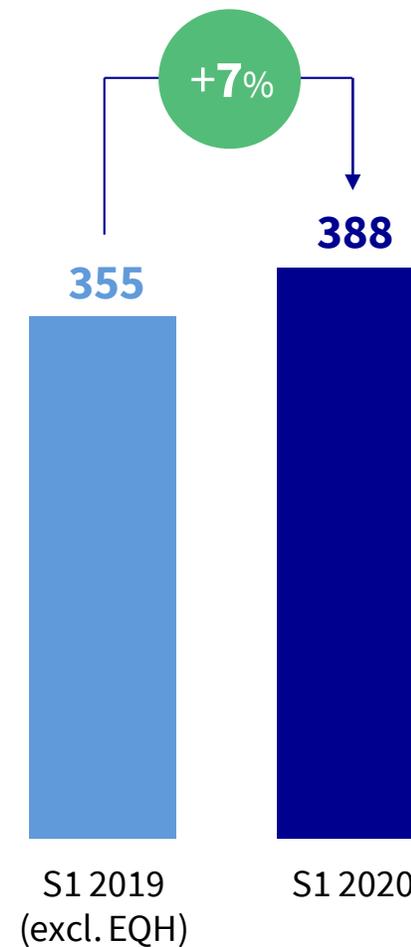
Ratio combiné



- ▶ Ratio de sinistralité¹ **+0,4pt**
- ▶ Taux de dépenses¹ **-0,2pt**

Résultat opérationnel

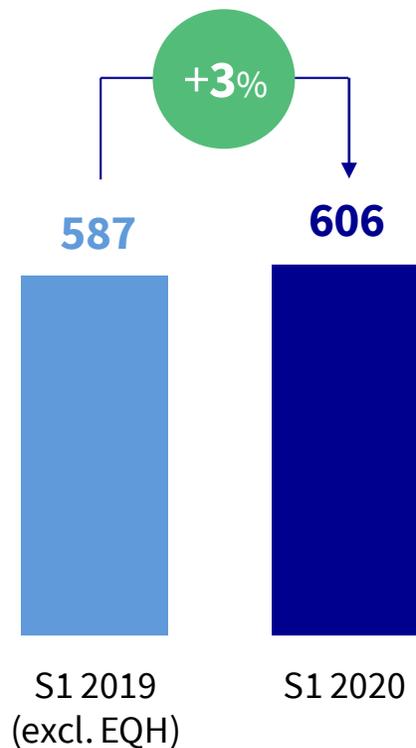
En million d'euros



Gestion d'actifs

En million d'euros

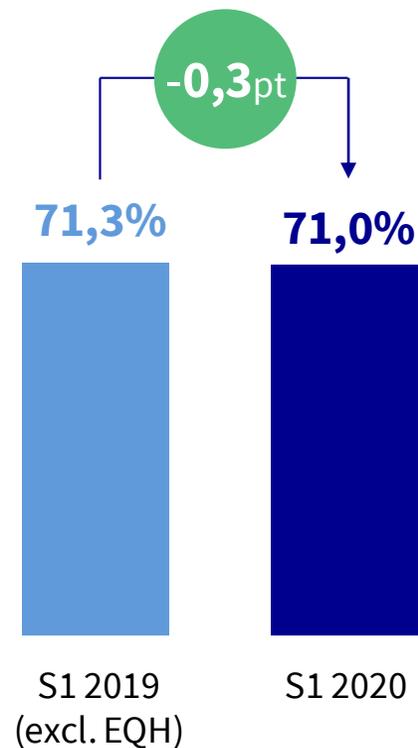
Chiffre d'affaires



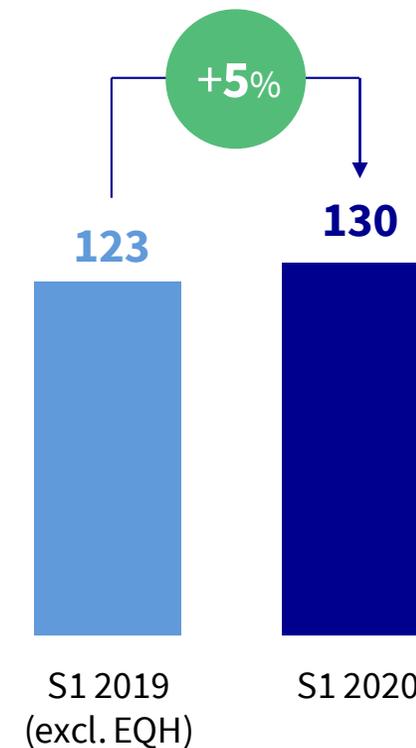
+10%
Actifs moyens sous gestion
(815 Md€ au 31 décembre 2019)

16 Md€
Collecte nette S1 2020

Ratio d'exploitation opérationnel



Résultat opérationnel





3

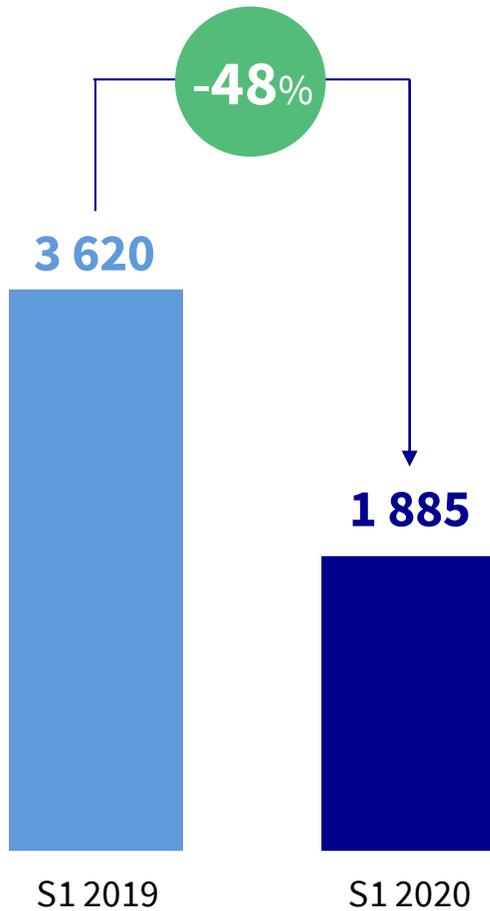
Synthèse des résultats & solidité financière



Résultats du Groupe

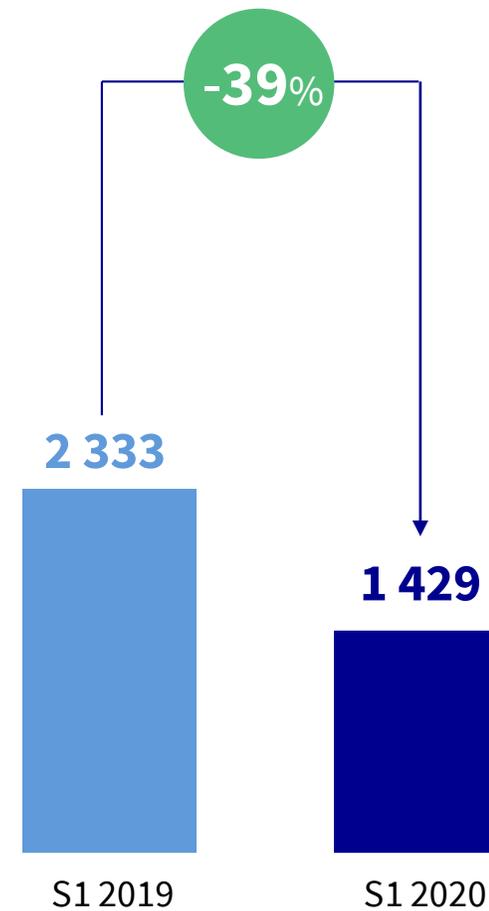
Résultat opérationnel

En million d'euros



Résultat net

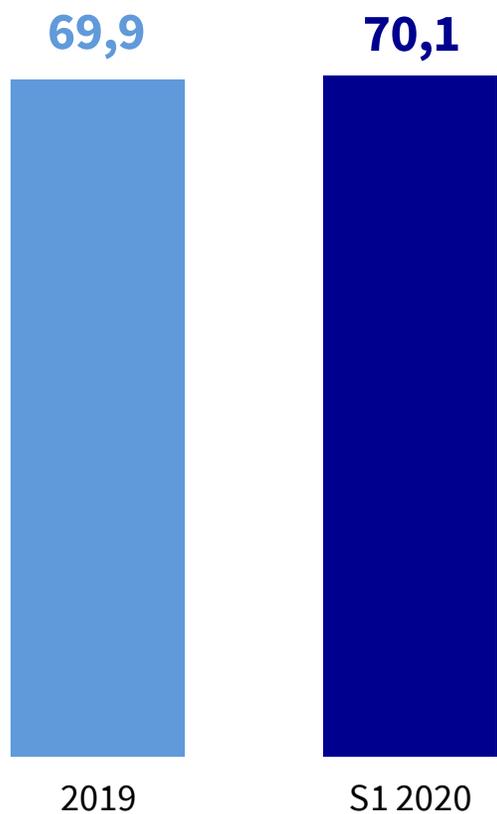
En million d'euros



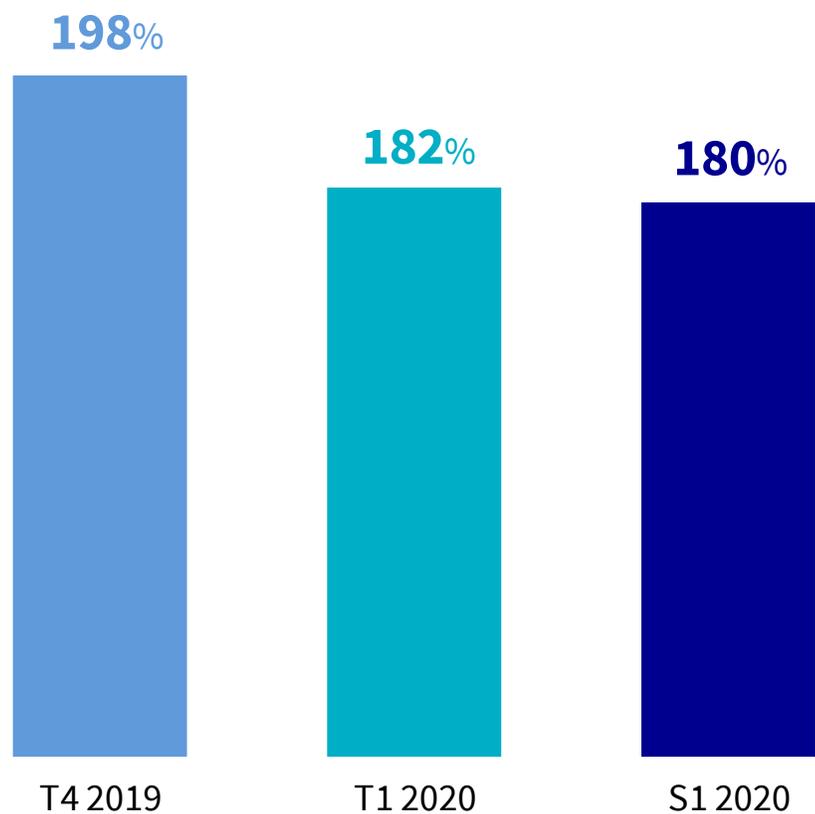
Principaux indicateurs de solidité financière

Capitaux propres

En milliard d'euros



Ratio de Solvabilité II¹



Notations financières

**STANDARD
& POOR'S**

**AA-
stable**

MOODY'S

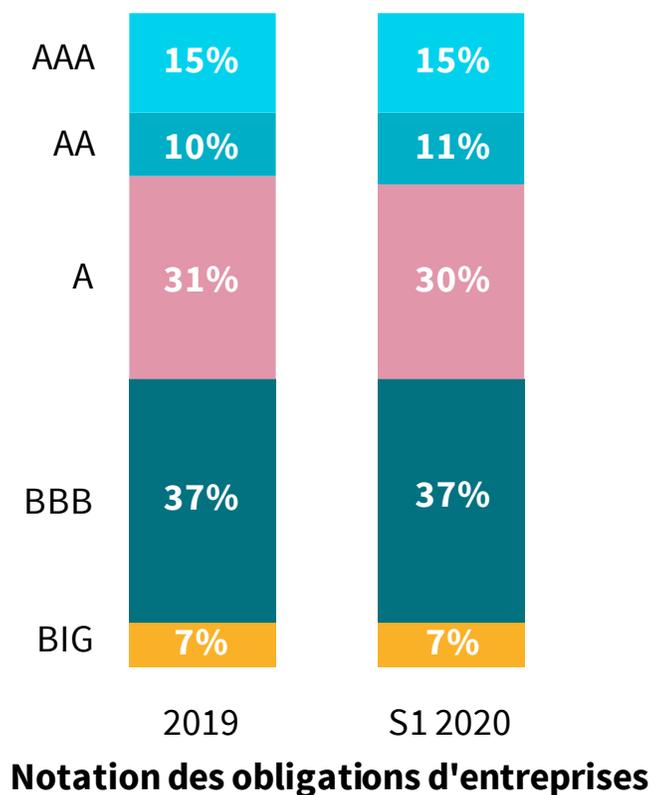
**Aa3
stable**

FitchRatings

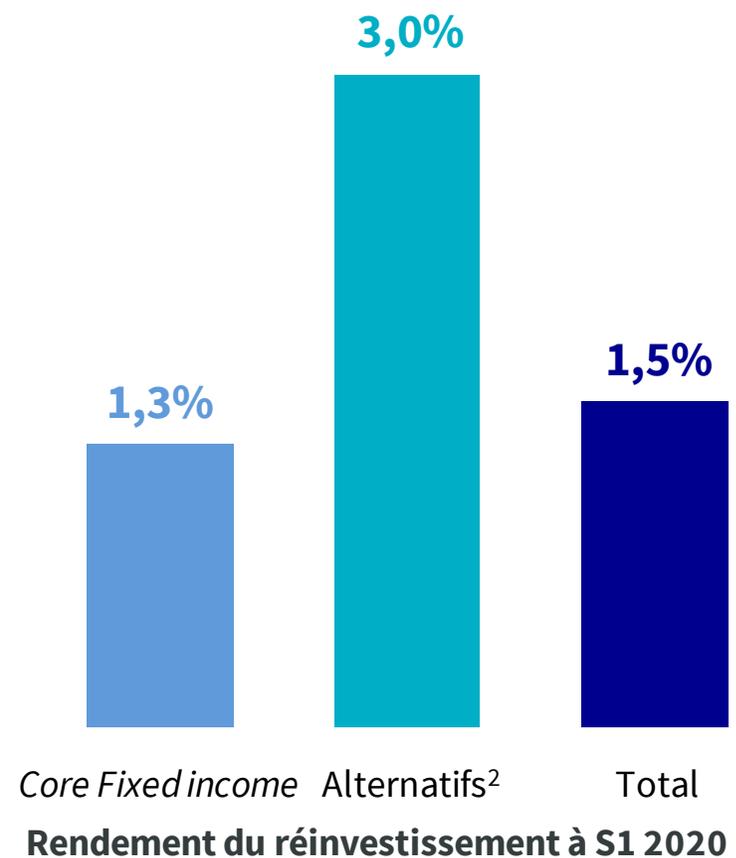
**AA-
stable**

Gestion du portefeuille d'investissement pendant la crise

Aucun défaut¹ et maintien des notes moyennes à travers le portefeuille d'obligations d'entreprise



Résilience du rendement du réinvestissement au premier semestre grâce à des opportunités de marché





4

Conclusion

Thomas Buberl
Directeur général



S1 2020 | AXA joue pleinement son rôle et démontre sa résilience au cours d'une crise unique

- ▶ Nous **protégeons** nos collaborateurs et nos clients tout en **investissant** pour participer à l'effort de relance
- ▶ Le chiffre d'affaires résiste, **le Groupe est profitable**, génère des cash-flows importants et poursuit son désendettement
- ▶ **AXA confirme ses orientations stratégiques**, ses objectifs de solidité financière et va poursuivre sa transformation



Questions/ réponses



Le marché de l'investissement responsable reconnaît le leadership RSE du Groupe AXA



2019: Leader du secteur
classé 1^{er} sur 49
Inclus dans les indices Euronext Vigeo



Évalué "**A+**" dans la
Scorecard des UN PRI 2019
(Investissement responsable)



Score : A-
Niveau « **Leadership** »



Score: **AAA**



2019: 3^{ème} place
Score : 83/100
Inclus dans les indices DJSI Europe et DJSI World
**Représente 10% de l'attribution d'actions
de performance aux salariés d'AXA**



FTSE4Good

Inclus dans l'indice
FTSE4GOOD
depuis 2008

Périmètres

France : inclut les activités d'assurance, banque et holdings en France.

Europe : inclut la Suisse (assurance), l'Allemagne (assurance, incluant la banque et holdings), la Belgique (assurance et holdings), le Royaume-Uni et l'Irlande (assurance et holdings), l'Espagne (assurance) et l'Italie (assurance).

AXA XL : inclut les activités d'assurance et holdings.

Asie : inclut les activités d'assurance au Japon (incluant holdings), à Hong Kong, l'Asie Forts Potentiels, dont (i) la Thaïlande dommages, l'Indonésie vie, épargne, retraite (hors activités de bancassurance) qui sont consolidés en intégration globale et la Chine dommages qui sont consolidées en intégration globale (depuis le 31 décembre 2019), et (ii) la Chine vie, épargne, retraite, la Thaïlande vie, épargne, retraite, les Philippines vie, et les activités vie, épargne, retraite de bancassurance en Indonésie qui sont comptabilisées par mise en équivalence et contribuent uniquement au résultat opérationnel, au résultat courant et au résultat net, et en Asie Direct (Direct Japon et Direct Corée du Sud), et Holdings Asie.

Equitable Holdings Inc : inclut les activités d'assurance vie, épargne, retraite aux États-Unis, AB et Holdings. A la suite de la déconsolidation d'Equitable Holdings, Inc., la contribution des États-Unis au résultat opérationnel a été comptabilisée dans la quote-part de résultat dans les entreprises mises en équivalence pour la période allant du 1er janvier 2019 au 13 novembre 2019, jusqu'à sa comptabilisation ultérieure en tant qu'investissement financier disponible à la vente.

International : inclut (i) AXA Mediterranean Holdings, Mexique (assurance), Singapour (assurance et holdings), Colombie (assurance), Turquie (assurance et holdings), Pologne (assurance), la région du Golfe (assurance et holdings), Maroc (assurance et holding), AXA Banque Belgique (banque), l'activité dommages en Malaisie (assurance), le Luxembourg (assurance et holdings), le Brésil (assurance et holdings), l'activité vie, épargne, retraite de la République Tchèque (assurance), l'activité vie, épargne, retraite de la Slovaquie (assurance), et la Grèce (assurance) qui sont consolidés en intégration globale ; (ii) la Russie (Reso) (assurance), l'Inde (assurance et holdings), le Nigeria (assurance et holdings) et le Liban (assurance et holdings) qui sont consolidés par mise en équivalence et contribuent uniquement au résultat opérationnel, au résultat courant et au résultat net.

Entités transversales et holdings centrales : incluent AXA Investment Managers, AXA Assistance, AXA Liabilities Managers, AXA Global Re, AXA Life Europe, et AXA S.A. et autres Holdings centrales.

Notes (1/4)

Les variations à base comparable sont à : change, méthode et périmètre constants pour les indicateurs d'activité, et change constant pour les résultats, sauf indication contraire.

Page 6

1. Le résultat opérationnel, le résultat opérationnel par action, le ratio combiné opérationnel, le résultat courant, la rentabilité courante des fonds propres et le ratio d'endettement sont des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »). Le rapprochement des IAPs résultat courant, résultat opérationnel et ratio combiné opérationnel avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant en pages 19 et 20 du Rapport Semestriel 2020 d'AXA. Le rapprochement des IAPs rentabilité courante des fonds propres (« ROE courant ») et résultat opérationnel par action figure dans le tableau en page 26 du Rapport Semestriel 2020 d'AXA. La méthodologie de calcul du ratio d'endettement est présentée en page 22 du Rapport Semestriel 2020 d'AXA. Les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse, y compris ceux mentionnés ci-dessus, sont définis dans le glossaire figurant dans les pages 60 à 67 du Rapport Semestriel 2020 d'AXA.
2. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.
3. Equitable Holdings, Inc. est déconsolidé dans les rapports financiers d'AXA depuis 2019.
4. Le ratio de solvabilité II est estimé selon le modèle interne d'AXA, calibré sur la base d'un choc bicentenaire. Le ratio reflète le relâchement du provisionnement de la distribution exceptionnelle de réserves au quatrième trimestre d'un montant de 0,70 euro par action et induit également un montant théorique de dividende provisionné à la fin du premier semestre 2020, calculé sur la base du dividende proposé par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2019. La proposition de dividende est arrêtée par le Conseil d'Administration suivant un certain nombre de facteurs présentés dans le Document d'enregistrement universel 2019 d'AXA, avant d'être soumise à l'Assemblée Générale d'AXA. Cette estimation ne peut être considérée comme une indication du dividende à verser, le cas échéant, au titre des exercices 2019 ou 2020. Pour plus d'informations concernant le modèle interne et les publications liées à Solvabilité II, vous êtes invités à vous référer au rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du Groupe AXA au 31 décembre 2019, disponible sur le site d'AXA (www.axa.com). Conformément à la décision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'« ACPR ») depuis le 1er janvier 2019, les entités précédemment détenues par le Groupe XL (les « entités XL ») sont consolidées par intégration globale dans le régime Solvabilité II (selon la méthode fondée sur la consolidation comptable définie dans la Directive Solvabilité II), et leur contribution au capital de solvabilité requis du Groupe est calculée sur la base de la formule standard Solvabilité II. Sous réserve de l'approbation préalable de l'ACPR, le Groupe a l'intention d'étendre son modèle interne aux entités XL à partir du 31 décembre 2020.
5. Comme mentionné dans le communiqué de presse du Groupe AXA du 3 juin 2020. Les estimations du Management à cette date concernant l'impact sur le résultat opérationnel du groupe en 2020 des sinistres liés à Covid-19 étaient de 1,2 milliard d'euros après impôt et net de réassurance pour l'ensemble des sinistres IARD et de 0,3 milliard d'euros après impôt pour les mesures de solidarité.
6. En ligne avec la communication de l'ACPR du 28 juillet 2020, le conseil d'administration d'AXA, lors de sa réunion du 5 août 2020, a décidé de ne pas proposer de distribution exceptionnelle de réserves aux actionnaires au T3/T4 2020

Notes (2/4)

Page 8

1. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.
2. Equitable Holdings, Inc. est déconsolidé dans les rapports financiers d'AXA depuis 2019.
3. Comme mentionné dans le communiqué de presse du Groupe AXA du 3 juin 2020. Les estimations du Management à cette date concernant l'impact sur le résultat opérationnel du groupe en 2020 des sinistres liés à Covid-19 étaient de 1,2 milliard d'euros après impôt et net de réassurance pour l'ensemble des sinistres IARD et de 0,3 milliard d'euros après impôt pour les mesures de solidarité.

Page 10

1. Renouvellements uniquement chez AXA XL, effet de prix calculé en pourcentage des primes renouvelées. L'effet de prix pour le 1er et le 2e trimestre de l'année en cours est calculé sur la base des primes de renouvellement de chaque trimestre respectif chez AXA XL.
2. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.
3. [Principalement liée à une disposition relative à la réduction future des revenus dans les lignes où les primes sont contractuellement liées au chiffre d'affaires des clients].

Page 11

1. Le ratio de solvabilité II est estimé selon le modèle interne d'AXA, calibré sur la base d'un choc bicentenaire. Le ratio reflète le relâchement du provisionnement de la distribution exceptionnelle de réserves au quatrième trimestre d'un montant de 0,7 euro par action et inclut également un montant théorique de dividende provisionné à la fin du premier semestre 2020, calculé sur la base du dividende proposé par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2019. La proposition de dividende est arrêtée par le Conseil d'Administration suivant un certain nombre de facteurs présentés dans le Document d'enregistrement universel 2019 d'AXA, avant d'être soumise à l'Assemblée Générale d'AXA. Cette estimation ne peut être considérée comme une indication du dividende à verser, le cas échéant, au titre des exercices 2019 ou 2020. Pour plus d'informations concernant le modèle interne et les publications liées à Solvabilité II, vous êtes invités à vous référer au rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du Groupe AXA au 31 décembre 2019, disponible sur le site d'AXA (www.axa.com). Conformément à la décision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'« ACPR ») depuis le 1er janvier 2019, les entités précédemment détenues par le Groupe XL (les « entités XL ») sont consolidées par intégration globale dans le régime Solvabilité II (selon la méthode fondée sur la consolidation comptable définie dans la Directive Solvabilité II), et leur contribution au capital de solvabilité requis du Groupe est calculée sur la base de la formule standard Solvabilité II. Sous réserve de l'approbation préalable de l'ACPR, le Groupe a l'intention d'étendre son modèle interne aux entités XL à partir du 31 décembre 2020.
2. Le taux de désendettement est un APM. La méthodologie de calcul est présentée à la page 25 du rapport financier semestriel 2020 d'AXA.

Notes 3/4

Page 14

1. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.
2. Les résultats opérationnels du premier semestre pour la branche Vie, Epargne, retraite, Gestion d'actifs et Banques & Holdings présentés dans le tableau excluent la contribution d'Equitable Holdings, Inc. ("EQH"). La contribution d'EQH a été ajoutée sur une ligne distincte.

Page 16

1. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.

Page 17

1. La rubrique "Solidarité et autres" comprend l'impact des mesures de solidarité liées à l'activité P&C ainsi que l'impact de la baisse des volumes P&C nets de charges, liée à Covid-19.
2. Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie du Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (incluant les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.

Page 19

1. Comprend les impôts, le taux de change, commission & revenus, y compris l'amortissement du CAD.

Page 20

1. Excluant l'impact d'un reclassement de dépenses en frais de gestion des sinistres en France.

Notes 4/4

Page 24

1. Le ratio de solvabilité II est estimé selon le modèle interne d'AXA, calibré sur la base d'un choc bicentenaire. Le ratio reflète le relâchement du provisionnement de la distribution exceptionnelle de réserves au quatrième trimestre d'un montant de 0,70 euro par action et inclut également un montant théorique de dividende provisionné à la fin du premier semestre 2020, calculé sur la base du dividende proposé par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2019. La proposition de dividende est arrêtée par le Conseil d'Administration suivant un certain nombre de facteurs présentés dans le Document d'enregistrement universel 2019 d'AXA, avant d'être soumise à l'Assemblée Générale d'AXA. Cette estimation ne peut être considérée comme une indication du dividende à verser, le cas échéant, au titre des exercices 2019 ou 2020. Pour plus d'informations concernant le modèle interne et les publications liées à Solvabilité II, vous êtes invités à vous référer au rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du Groupe AXA au 31 décembre 2019, disponible sur le site d'AXA (www.axa.com). Conformément à la décision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'« ACPR ») depuis le 1er janvier 2019, les entités précédemment détenues par le Groupe XL (les « entités XL ») sont consolidées par intégration globale dans le régime Solvabilité II (selon la méthode fondée sur la consolidation comptable définie dans la Directive Solvabilité II), et leur contribution au capital de solvabilité requis du Groupe est calculée sur la base de la formule standard Solvabilité II. Sous réserve de l'approbation préalable de l'ACPR, le Groupe a l'intention d'étendre son modèle interne aux entités XL à partir du 31 décembre 2020.

Page 25

1. Sur notre principal portefeuille d'obligations.
2. Notamment en incluant les dettes immobilières et les CLOs